

LAMARTINE REPOUSSANT LE DRAPEAU ROUGE À L'HÔTEL DE VILLE

AUTEUR	<p style="text-align: center;">Henri Félix Emmanuel PHILIPPOTEAUX (1815-1884)</p> <p>→ il a bénéficié de nombreuses commandes publiques (<i>Louis-Philippe</i>) et il dû s'exiler à l'avènement de Napoléon III parce qu'il a exprimé ses sympathies révolutionnaires.</p> <p>→ oeuvre : représentative d'une peinture académique (<i>qui évitait toute audace pour plaire à ses commanditaires</i>)</p>
OEUVRE	<p style="text-align: center;">CONTEXTE DE LA SCÈNE :</p> <p>→ l'hôtel de ville > symbole des révolutions françaises (R.F. ; 1830 et 1848) En 1848 : le lieu est envahi par la « foule » qui le pille. Les députés qui ont formé à la chambre un gouvernement provisoire se rendent alors pour que la révolution ne se fasse pas sans eux...</p> <p>→ la barricade, symbole de la révolution. La fumée nous informe que les combats continuent. Elle fait écho à la barricade du premier plan et au canon. Entre le 22 et le 25 février, 1512 barricades s'érigent dans Paris. Pourtant aucune barricade n'est présente devant la façade de l'hôtel de ville : Philippoteaux en a placé une volontairement pour renforcer l'effet dramatique de la scène.</p>
	<p style="text-align: center;">TABLEAU D'IDENTITÉ</p> <p>→ dimension : 63 × 27,5 cm</p> <p>→ date : on ignore la date (<i>printemps 1848</i>) et dans quel but il a été réalisé. (commande publique ?).</p> <p>→ illustration du romantisme révolutionnaire de la première moitié du XIX s. (<i>thèmes de la violence, du drame, de l'exaltation, figure du héros</i>).</p>
	<p style="text-align: center;">ANALYSE</p> <p>→ Le tableau se lit de gauche à droite et aboutit à l'idée de fraternité.</p> <p>→ plus de 200 personnages.</p> <p style="padding-left: 20px;">> La figure du peuple : il est dangereux (<i>cf. le pilleur</i>) mais peut être vertueux (<i>un groupe ramène l'argenterie, « épisode vrai</i>)</p> <p style="padding-left: 20px;">> les élites (<i>le gouvernement provisoire, la Garde nationale bourgeoise alliée au peuple a précipité la chute du roi et les élèves de Saint-Cyr</i>). Ces élites encadrent le peuple : éduqué, ce peuple est la justification du S.U.</p> <p style="padding-left: 20px;">> le drapeau rouge est valorisé par l'artiste. Il est brandi par une femme qui, sur un cheval blanc (<i>symbole de la pureté</i>) interpelle Lamartine.</p>
	<p style="text-align: center;">→ Personnage central : LAMARTINE (1790-869)</p> <p>→ connu en tant que poète.</p> <p>→ parcours politique :</p> <p style="padding-left: 20px;">> légitimiste, puis orléaniste, enfin républicain</p> <p style="padding-left: 20px;">> carrière : député sous L-P</p> <p style="padding-left: 20px;">> membre du gouvernement provisoire de 1848</p>

- à l'origine de l'abolition de la peine de mort ;
- se prononce pour le S.U. et l'abolition de l'esclavage.

NB. l'esquisse du tableau a été offert à Lamartine par son auteur.

→ dans le tableau : **Lamartine, du haut de son fauteuil (vert), impose le drapeau tricolore comme drapeau de la Seconde République issue de la Révolution de 1848**

ZOOM : QUEL DRAPEAU ? UN ENJEU PRIMORDIAL

Les **Républicains**, à l'origine de la Révolution, expriment deux conceptions de la République à travers ces deux drapeaux.

Larmartine défend le **drapeau tricolore**. Dans sa harangue à la foule, le poète défend le drapeau bleu-blanc-rouge, arguant qu'il « a fait le tour du monde avec la République et l'Empire, alors que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ-de-Mars dans le sang du peuple ». (*act.1.A ; doc.2*)

2 DRAPEAUX, 2 CONCEPTIONS DE LA RÉPUBLIQUE

Les partisans du DRAPEAU TRICOLORE	partisans du DRAPEAU ROUGE
<p>→ revendiquent l'héritage de la Révolution française et les principes de 1789 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la DDHC (<i>Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen</i>). - attachement à la séparation des pouvoirs (MONTESQUIEU) et à l'égalité politique. 	<p>→ héritage revendiqué de la RF : mais celle de 1793 des sans-culottes et des Montagnards.</p> <p>→ souhaitent « achever la Révolution » en renversant l'ordre social établi sur la propriété.</p>
<p>→ libéralisme politique : à savoir pour les libertés individuelles et collectives.</p> <p>→ le parlementarisme : c'est-à-dire pour une démocratie représentative ; un pouvoir fondé sur le consentement et non uniquement sur la force.</p> <p>→ suffrage universel.</p>	<p>→ le principe de souveraineté nationale domine tous les autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour une démocratie directe - pour le S.U.
<p>→ ils ne souhaitent cependant pas modifier l'ordre social : attachement au droit de propriété.</p>	<p>→ militent pour une République sociale : l'égalité politique doit nécessairement se doubler d'une égalité sociale.</p> <p>→ Ils conçoivent la propriété comme une nouvelle oppression : « La propriété, c'est le vol » (<i>PROUDHON, 1840</i>)</p>